



Compte-rendu CTL NRP 9 novembre 2021

Le CHAOS, phase 3

Après avoir **dénoncé le principe même de cette opération** de fermeture quasi généralisée de nos implantations (Cf déclaration liminaire) vos élus FO-DGFIP 69 ont exigé :

- **Que personne ne soit obligé de suivre son « emploi »** qu'il s'agisse d'aller à **Givors** pour les agents des trésoreries vouées à fermer qui ne le souhaitent pas ou qu'il s'agisse de **suivre les emplois M22 à Lyon**.

Comme cela a été le cas lors de la 1ere phase, FO n'acceptera aucune mutation forcée de ce type.

Réponse de la DRFiP : « on ne forcera personne à suivre la mission ». C'est bien le minimum vis à vis des collègues déjà condamnés à rallonger les temps de trajets pour aller travailler dans les futurs SGC.

La DRFiP devrait revenir à ces sujets vers les agents avant le **20 janvier prochain**. Nous avons une nouvelle fois dénoncé la suppression d'un emploi à la **trésorerie des Monts du Lyonnais**, future « antenne pérenne » du SGC. Comment faire tourner une structure aussi importante et aussi éloignée de son service de rattachement sans encadrant interlocuteur des collectivités ? Est-ce bien raisonnable ?

- **Que les projets d'implantations bâtementaires soient revus**. A **Givors**, ça va être serré, à **St Priest** c'est simplement impossible. En l'état, les collègues s'entasseront très en dessous des normes-planchers dès l'arrivée des collègues de **Meyzieu** et de **SSO**. La DR s'interroge encore pour savoir si elle doit trouver de nouveaux locaux avant l'arrivée de **Villeurbanne** (!). Prévoir de nouvelles installations au 1^{er} septembre 2022 pour déménager tout le monde au 1^{er} janvier suivant, est-ce bien raisonnable ? La direction envisage aussi de développer des locaux à « l'immobilier de l'État de demain » c'est à dire à 0,7 poste de travail/agent. Ici comme à la CAE, pour FO, c'est inacceptable.

Nous n'accepterons pas que nous soient imposées au quotidien le jeu des « **chaises musicales** ».

A noter que ces hypothèses sont clairement envisagées pour 2023 (**Tassin et Saint-Genis Laval**). Pour nous c'est non !

Concernant St Priest, tout cela devrait être tranché en février. Ahurissant quand on pense que la première mouture de ce projet date de deux ans et que chacun sait depuis le début qu'il n'y a pas la place dans les locaux actuels.

Vos élus FO-DGFiP 69 ont voté contre ces projets aussi scandaleux du point de vue du service public que gravement lacunaires du point de vue des agents.

Enfin, les documents présentant la mise en place du **SPF** fusionné font également apparaître un **déficit de mètres-carrés**. Déficit que nous avons dénoncé, là aussi, chiffres en mains et sur la base des normes de la Direction de l'Immobilier de l'Etat.

Au-delà des moyens matériels, FO a pointé la **volonté de fusionner tous azimuts les structures et ainsi de les dé-territorialiser**.

Sur la base de ces deux motifs, nous avons voté contre le projet de fusion.

Sur les modalités de la fusion, la DRFiP a indiqué avoir comme cible de convergence, en matière de délais de traitement, le « mieux disant » soit d'après les chiffres communiqués, 28 jours.

Les Elus FO-DGFiP en CTL : Elise DIENNET, Audrey VANKEMMEL, Sylvina RODRIGUES DE CASTRO, Yves RAICHL, J-Luc PELLETTIER et Hervé BOTTON

Lyon le 9 novembre 2021